

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 53 (1924)

**Heft:** 15

  

**Rubrik:** Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

\* \* \*

W. Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du Parler neuchâtelois et suisse romand*, fascicules IX et X ; Neuchâtel, Victor Attinger, éditeur, 1924. Prix du fascicule : 4 fr. 50.

Voici que nous arrivent, presque coup sur coup, deux nouveaux fascicules de l'excellent *Dictionnaire* de W. Pierrehumbert : le fascicule IX nous donne les mots de Nacon à Pilluler, et le fascicule suivant, ceux de Pilon à Ramassoire. Notons, parmi les articles les plus intéressants, ceux sur *Ohmgueuld*, *Orvale*, *Pose* ; et beaucoup d'autres, comme ceux sur *Nonante*, *Occasion*, *Oser*, *Patte*, peuvent nous suggérer d'utiles réflexions et nous aider à épurer notre vocabulaire, qui est souvent plus provincial qu'on ne se l'imagine.



## CHRONIQUE SCOLAIRE

*Erratum.* — Dans l'article de M. Demierre, p. 220, on voudra bien placer le titre : « Instruction civique » avant le paragraphe « Trois votations fédérales... »

*Ecole normale.* — Le 15 octobre 1874, M. Alexandre Levet débutait comme professeur et surveillant à l'Ecole normale. Il ne comptait y rester qu'un an ou deux. Or, voici que, le 25 novembre 1924, nous avons fêté la cinquantième année d'une activité inlassable et féconde. Surveillant pendant 24 ans, préfet de discipline, puis économiste depuis 1898, professeur assez chargé d'heures et de branches, le doyen du personnel enseignant de Hauterive méritait qu'on ne laissât point passer cet anniversaire sans lui témoigner l'estime et la gratitude qui lui sont dues. Le matin, une communion générale inaugura la solennité jubilaire. A 9 heures, élèves et professeurs se rendirent à l'église ; une grand'messe avec diacre et sous-diacre y fut célébrée (la première fois, à Hauterive, de mémoire de professeur, en dehors des offices funèbres) en l'honneur de sainte Catherine, patronne des étudiants et sans doute aussi de leurs maîtres. Les normaliens chantèrent avec un élan plus vibrant qu'à l'ordinaire la messe de la Sainte-Famille, de Huber, sous la direction entraînant et précise de M. l'abbé Bovet. Celui-ci termina la cérémonie religieuse par une sortie d'orgue qui fut une suite de variations particulièrement brillantes et senties sur le thème des « souvenirs du temps passé ».

La manifestation profane eut comme cadre la vieille salle en voûte du réfectoire, garnie à profusion de guirlandes de lierre et de fleurs. Au plafond, sur les parois, dans les embrasures des fenêtres, le lierre courait en rinceaux flexibles ou s'enroulait en couronnes ; il y en avait cinquante, de ces couronnes, une pour chaque année scolaire. M. Kathriner et quelques-uns de ses collègues s'étaient largement dépensés en ingénieuses combinaisons. Le soleil, qui avait bien voulu répondre à l'invitation qui lui avait été adressée, envoyait sa lumière au travers de tentures claires qui faisaient valoir la

décoration, tandis que deux lampes électriques, dissimulées dans de magnifiques chales anciens, prêtés par M<sup>me</sup> Levet, jetaient dans la salle une clarté discrète et singulière, où les guirlandes ressortaient sur le clair du plafond, sur le brun des boiseries de chêne, avec un relief surprenant.

Le jubilaire fit son entrée au son d'une marche triomphale jouée à quatre mains par nos professeurs de musique, au milieu des applaudissements de l'assistance. Le Conseil d'Etat avait délégué M. Perrier, directeur suppléant de l'Instruction publique, et M. Chatton, directeur des Finances. Mgr Esseiva, Prévôt de Saint-Nicolas, M. Bise, professeur à l'Université, représentaient la Commission cantonale des Etudes. M. Francey, ancien préfet de la Broye, rappelait au jubilaire les années d'études où tous deux furent condisciples sous l'autorité de M. Pasquier, de 1869 à 1873, et M. Cyprien Ruffieux, les anciens collègues, disparus ou retraités. M. le curé Davet et le personnel actuel de l'Ecole entouraient le vénéré vieillard et sa famille d'une cinquante et unième couronne, vivante, affectueuse, celle-là, et même bruyante. Après avoir salué ses hôtes, le directeur de l'Ecole retraça la carrière de M. Levet à Hauterive; il souligna les leçons que les élèves devaient tirer de son exemple : amour du devoir, serviabilité, modestie, attachement inébranlable aux principes conservateurs et religieux qui sont de tradition dans notre peuple fribourgeois. M. le conseiller d'Etat Perrier, après avoir adressé à l'honorable professeur les félicitations et les vœux du gouvernement, célébra particulièrement en M. Levet deux qualités bien précieuses, et qui manquent trop aux gens de notre époque : l'exactitude et le fini dans tout travail et toute besogne, alors que l'on se contente si volontiers de l'à-peu-près; la fidélité, la stabilité dans une fonction, alors que notre temps a la manie de la « bougeotte » et du changement. Mgr Esseiva voulut parler en ami, en compagnon d'âge. La vie du vieillard, commenta-t-il avec éloquence, n'est pas une vie qui descend, elle doit être, elle est, une vie qui monte. M. Francey, qui prit ensuite la parole, évoqua les figures d'autrefois, celle du vieux directeur Pasquier, celle de Nicolas Bise, celle de l'abbé Horner, un temps d'hostilité et de luttes intestines heureusement passé.

Entre temps, les élèves ont exécuté de beaux chants, les uns graves, les autres gais, sous l'enthousiaste direction de M. l'abbé Bovet. Trois d'entre eux exprimèrent à M. Levet les sentiments de ses élèves d'autrefois et de ceux d'aujourd'hui, l'un dans la langue de Bossuet, l'autre dans celle de Gœthe et le troisième dans celle de Toby di éluzdo; je dois à la vérité de dire (dussent Gœthe et Bossuet s'en voiler la face d'horreur!) que cette dernière l'emporta en applaudissements.

Deux souvenirs matériels, artistiques, vinrent garnir la table, offerts au jubilaire, le premier par le Conseil d'Etat, le second par ses collègues de l'Ecole normale.

Celui que nous fêtons se lève enfin et remercie, le cœur plein d'émotion, les autorités, ses collègues et les étudiants. A ces derniers, il recommande avec une pénétrante insistance, la fidélité au devoir et la stricte pratique de la religion. Ses paroles, si prenantes dans leur simplicité paternelle, produisirent une impression profonde, à cause de la conviction qui les animait, à cause de l'illustration vivante qu'en offrait celui qui les prononçait.

Un chiffre notable d'amis, un nombre beaucoup plus restreint, trop restreint, d'instituteurs, anciens élèves de M. Levet, se sont associés par télégramme ou par lettre à la manifestation organisée le 25 novembre par l'Ecole normale. L'adresse du personnel enseignant *tout entier* du district de la Singine fut particulièrement remarquée ; cette délicate attention remua visiblement le cœur du cher et vénéré jubilaire, qui en ressentit une joie singulière.

Mais ce que peu ont dit par la plume, beaucoup l'ont dit de cœur et l'ont présenté pieusement à Dieu.

*Cours de gymnastique.* — Du 26 au 29 octobre a eu lieu à Romont un cours de gymnastique auquel ont participé 25 instituteurs et 14 institutrices, accourus des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Le plus gros lot des adeptes de ce sport fut fourni par Fribourg.

Le cours était placé sous la direction de M. Wicht, inspecteur cantonal, à Léchelles et de M. Bory, professeur à Lausanne. Le destin apporta aux participants son beau soleil, ainsi, avec les belles journées et le travail au Casino, le temps passa très vite. Théorie et pratique se sont succédé d'une façon intéressante. Grâce aux excellentes capacités des deux directeurs de cours, les participants ont été initiés à la méthode de gymnastique, la plus rationnelle et la mieux adaptée aux élèves de l'école primaire. L'introduction des cours de gymnastique dans les écoles de filles constitue un progrès. Si l'accomplissement de cette nouvelle tâche peut présenter quelques difficultés au début, les maîtresses qui ont participé au cours ont été du moins fort encouragées à l'entreprendre.

Les soirées aussi furent rapides. Celle qui clôtura le cours a été honorée de la présence de M. Bondallaz, préfet, de M. Chatton, syndic, de M. Delabays, conseiller communal, et de quelques bienveillants amis de la jeunesse studieuse. D'excellents discours ont été prononcés et des productions savoureuses ont agrémenté la soirée.

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

**Réunions mensuelles.** — A *Fribourg* : Jeudi, 11 décembre, à 2 ½ heures, à la Villa Miséricorde.

A *Bulle* : Jeudi, 4 décembre, à 2 ½ heures, à l'Ecole ménagère.

A *Romont* : Jeudi, 18 décembre, à 2 ½ heures, à l'Ecole ménagère.